

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DAOURS**

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 11 + 1 pouvoir

**Séance du 28 juillet 2016**

**DATE DE LA CONVOCATION**

22/07/2016

**DATE D’AFFICHAGE :**

N° 49/2016

L’an deux mille seize, le vingt-huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Daours, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DINE, Maire.

**PRÉSENTS** : MM. Philippe DINE, Didier BARDET, Jérôme DINE (arrivé à 20 h 15 mn), Giovanni BOSCO, Patrick DUMOULIN, Antoine TERRIER et Mesdames Nicole GIGUÈRE, Catherine PORTEJOIE, Sophie DUCHAUSSOY, Patricia GEORGET, Céline RUTTEN.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Solène BERTIAUX, et Mrs Sébastien CARETTE, Stéphane RICHARD (pouvoir à M. Philippe DINE).

Madame Céline RUTTEN a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Administration Générale – Bilan d’activités 2015 de la Communauté de Communes du Val de Somme**

M. le Maire rappelle qu’en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan d’activités de la Communauté de Communes du Val de Somme doit être présenté au Conseil de Communauté puis communiqué à chaque Conseil Municipal des communes membres (article L5211.39).

Ce document adopté par le conseil de Communauté du 22 juin 2016 est à la disposition de chacun des membres.

Le Conseil Municipal, entendu l’exposé de M. Didier BARDET, 1<sup>er</sup> Adjoint, mandaté par M. le Maire pour présenter ce rapport,

Après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- Adopte le bilan d’activités de l’année 2015 de la Communauté de Communes du Val de Somme.

Fait et délibéré à Daours  
Le 28 juillet 2016

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Philippe DINE

*Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le*

*Et publication le*